

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 9  
Présent : 7  
Votants : 7

L'an deux mil vingt deux  
Le 29 novembre 20 heures 00  
Le Conseil Municipal de la commune de Roche  
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,  
A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.  
Date de la convocation du Conseil Municipal : 17/11/2022  
**Présents :** Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR et Mr Laurent GRIOT, adjoints, Mr Jean-Yves BESSEY, Mme Annick MAISSE, Mme Cindy CHARLES, Mr Frédéric GRANDPIERRE, conseillers municipaux.  
**Excusés :** Mr Jean-Baptiste WILLAUME, Mr Jérôme VRAY  
**Secrétaire de séance :** Mme Annick MAISSE

**Objet : APPROBATION DU PROJET DEPIGEONISATION ET NETTOYAGE DU CLOCHER,  
REMISE EN ETAT DES OUVERTURES DU CLOCHER – DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Madame le Maire explique que les ouvertures du clocher nécessitent des travaux. En effet celles-ci permettent le passage des pigeons qui se sont installés. Il devient nécessaire de procéder à la dépiégeonnisation et au nettoyage du clocher ainsi qu'à la remise en état des ouvertures du clocher. Madame le Maire donne lecture des devis reçus.

Après en avoir discuté et délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le projet dépiégeonnisation et nettoyage du clocher et remise en état des ouvertures du clocher.
- Habilité Madame Le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Département Loire au titre de l'enveloppe solidarité.
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2023.

**ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS  
CERTIFIE CONFORME  
Fait à ROCHE, le 29 novembre 2022**

Le secrétaire de séance  
Annick Maisse



Le Maire  
Christelle MASSON

